

cants de dérivés du bœuf et aux abattoirs ici et là. On abat encore un autre million de têtes de bétail par tout le pays, et les sous-produits du bétail qui est abattu en dehors des abattoirs inspectés servent quelquefois à des fins non comestibles, mais le plus souvent on les jette au rebut. Pourquoi? Le même navire dont j'ai parlé nous arrive avec de l'huile de palme et déverse au pays 7 millions de livres à 2.7 c. la livre. Il ne serait pas profitable de se rendre de Montréal à Kingston en camion pour recueillir nos déchets, de payer le salaire du chauffeur, les taxes, et les autres dépenses, y compris le charbon à six dollars la tonne pour faire fondre ces résidus contenant de la graisse et les convertir à des fins pour lesquelles ils doivent être utilisés. Voilà donc une perte, et cette perte constitue une charge pour la population canadienne; aussi demandet-elle au Gouvernement de lui venir en aide à cet égard.

La vie moyenne de nos vaches laitières, dont le nombre s'élève à 3,600,000, est de six ans. Chaque année, 600,000 d'entre elles s'en vont dans un autre monde: disons qu'il y en a 400,000 d'abattues et 200,000 qui meurent d'une mort naturelle. Qu'arrive-t-il? Utilise-t-on leurs carcasses? Enlève-t-on la graisse animale? Non, elle est perdue, car le plupart de ces vaches sont enterrées. Nous comptons au Canada 2,918,000 chevaux—pour simplifier le calcul, disons 3 millions. Le cheval vit quinze ans, puis il meurt. Chaque année, il en meurt 200,000. Que fait-on des carcasses? On tire profit d'environ la moitié de ce nombre, puis les autres constituent une pure perte. Ajoutez ces 200,000 aux 200,000 têtes de bétail qui meurent de leur mort naturelle, puis prenez l'estimation de cinquante livres que le ministre a donnée hier soir. Ces 400,000 animaux pourraient nous donner 20 millions de livres de graisse non comestible pour répondre aux besoins des fabricants de savon qui, à leur tour, dépendent aux besoins de la population canadienne. Je dis donc que nous sommes un peuple gaspilleur. Peut-être que la raison pour laquelle nous ne sommes pas économes dépend d'un facteur contre lequel nous ne pouvons lutter; je veux parler des énormes importations de produits non comestibles qui entrent au pays à un prix très bas. Je ne suis pas un de ceux qui réclament des droits ou des tarifs élevés, mais je prétends que notre pays, qui s'échelonne sur une distance de 4,000 milles, doit compenser les producteurs qui sont éloignés de leurs marchés et qui sont handicapés par les tarifs ferroviaires et par le niveau élevé de vie que nous essayons de conserver au pays, au regard de ceux qui prévalent dans les autres pays que j'ai mentionnés. De plus, c'est de la mauvaise administration que de gas-

[M. Harris.]

pillier ce produit. Si le Gouvernement canadien voulait faire seulement les trois quarts de ce qu'ont fait les Etats-Unis en juin dernier pour protéger et stimuler la production, le trésor de l'Etat se trouverait enrichi de \$9,490,000, en supposant que la quantité importée égalât le chiffre de l'an dernier. Bien entendu, il y aurait ralentissement, mais non pas cessation totale; le produit continuerait d'entrer au pays. En se basant sur ces chiffres, la recette s'élèverait à quelque neuf millions. Prenez ces neuf millions et donnez-les à l'industrie laitière, si vous voulez; à l'ensemble de l'industrie agricole, si vous préférez, ou à n'importe quelle branche de l'économie canadienne; que le peuple se rende compte que nous sommes une nation gaspilleuse; faites tout ce que vous pouvez pour favoriser la production naturelle de ces denrées au Canada, et ceux qui viendront après nous diront, j'en suis sûr, que vous avez travaillé utilement dans leur intérêt.

Le produit en question vient non seulement de la Nigérie, mais aussi des Etablissements des Détroits, des Indes-Orientales Néerlandaises et de la Malaisie Britannique, directement, sans rompre charge. De la Nigérie, 21 millions de livres; des Etablissements des Détroits, 23 millions de livres; du Royaume-Uni, 11 millions de livres. Le produit du Royaume-Uni est celui qui est pressuré et qui, probablement, entre dans la catégorie des comestibles.

Aux pays d'où viennent ces produits nous ne devons rien en fait de commerce. Là encore, nous apercevons la même situation qui a été révélée hier soir à propos de l'huile de graine de coton. Des Etablissements des Détroits, nous avons importé pour \$9,976,328, tandis que nous ne leur avons exporté que pour \$1,392,000. Nous leur avons donc acheté six fois plus que nous leur avons vendu.

L'hon. M. DUNNING: De quel pays s'agit-il?

M. HARRIS: Des Etablissements des Détroits. Si le ministre ne veut pas que je fasse un second discours ce soir, il me permettra, à cette étape, de discuter le numéro relatif à l'huile de coco. Nos importations viennent, pour la plus grande partie, de Ceylan. L'an dernier, nous avons vendu à ce pays pour \$122,719 de marchandises et en avons acheté pour \$3,701,465. Nous avons vendu à l'Afrique-Orientale Anglaise pour \$704,297 et en avons acheté pour \$2,630,896, soit presque cinq contre un. Dans presque tous ces cas, la balance de commerce nous est défavorable.

M. ROSS (Moose-Jaw): Ces chiffres sont-ils compris dans les statistiques du commerce anglais également?